



Comité de Direction

Procès-verbal

Réunion du	Mercredi 23 Février 2022
A :	18 heures
Présidence	M. Marc TOUCHET
Présents	Mmes Sophie CARTERON, Clémentine CHARRAUD, MM. Patrick BARON, Jacques BREJAUD, François BOUQUET, Patrick CHAMPAGNAT, Didier GATEFIN, Joël LEBLANC, Yann LE STRAT, Jacques LHUILIER, Jean Pierre MASSON, Valentin RIBOTON
Assistent	M. Faouzi JAWADI (Président de la Commission des Arbitres) M. Aniss ZOUALA (CTD PPF) M. Matthieu GUILLAIN (CTD DAP)
Excusés	Mme Vanessa ROGER M. François BELIN

Constatant que les règles statutaires et notamment le quorum étaient respectées, le Président, Monsieur Marc TOUCHET, ouvre la séance à 18 heures 05 en remerciant les membres de leur présence et en s'assurant que le protocole sanitaire soit bien respecté.

Adoption des procès-verbaux

- ✓ Comité de Direction du 16/11/2021, publié le 25/11/2021 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité
- ✓ Bureau du Comité de Direction du 14/12/2021, publié le 14/12/2021 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité
- ✓ Bureau du Comité de Direction du 03/02/2022, publié le 07/02/2022 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité

Civilités

Le Comité de Direction ayant pris connaissance du décès de :

- Monsieur Cécilien BELLEGARDE, ancien arbitre régional,
- Monsieur Paul CARTERON, Beau-père de Sophie CARTERON,
- Monsieur Michel ROUSSILLAT, Dirigeant de la SS Cluis,
- Madame Christian LABRUNE, Belle-mère de l'arbitre Bachir CHIBOUT et grand-mère de Gillian CHIBOUT,
- Madame Geneviève OLLER, Trésorière de l'AS St Gaultier
- Monsieur Christophe DUPIN, joueur de la SS Ecueillé

Présente aux familles ses sincères condoléances et les assure de sa sympathie attristée.

1 - Retour sur le Comité de Direction de Ligue du 11/01/2022

1.1 - L'Assemblée Générale de la Ligue aura lieu le 11 juin 2022 à Vendôme (41) au gymnase Ampère

1.2 – le CTR a officialisé son nouveau logo.

1.3 - Un bilan a été dressé sur l'enquête qui a été menée sur la facturation des frais suite à la visite de la CRTIS.

Il en ressort que :

- le taux de facturation en France est de 53 %
- le sud de la France facture davantage que le nord de la France
- le montant moyen facturé par installation est de 75 euros et le montant moyen facturé pour le contrôle de l'éclairage est de 59 euros
- Ce bilan conclut à des écarts plus ou moins importants d'une Ligue à une autre.

Le Président rappelle pour notre département, les frais occasionnés suite à la visite de la CDTIS ne sont pas facturés aujourd'hui. Le Comité de Direction soutient la démarche de Patrick Champagnat, Président de la CDTIS, de laisser la situation comme telle et de ne pas facturer les déplacements lors des visites des terrains. Le Président défendra cette position lors du Comité de direction du 8 Mars 2022.

1.4 - Projet de la règle des 10 m La Ligue lance un projet concernant cette règle des 10 m applicable dans tous les championnats jeunes et seniors à 11 à partir de la saison 2022/2023.

Cette règle des 10 m n'est valable uniquement en présence d'un arbitre officiel puisqu'elle s'applique pour toute contestation envers l'arbitre. Elle consiste à avancer le ballon de 10 mètres, vers le but du ou des joueurs contestataires de l'équipe fautive jusqu'à la limite des 16 m 50. La règle des 10 mètres s'arrête à la limite des 16 m 50, il est interdit d'avancer le ballon dans la surface de réparation. Concrètement lors d'un match en cas de :

- 1ère contestation d'un joueur ou dirigeant d'une équipe : rappel à l'ordre
 - 2ème contestation de la même équipe (joueur ou dirigeant) : le ballon sera avancé de 10 mètres, vers le but du ou des joueurs ou dirigeants contestataires de l'équipe fautive jusqu'à la limite des 16 m 50 (pour hors-jeu jusqu'à la limite de la ligne médiane)
 - 3ème contestation de la même équipe (joueur ou dirigeant) : le ballon sera avancé de 10 mètres, vers le but du ou des joueurs contestataires de l'équipe fautive jusqu'à la limite des 16 m 50 (pour hors-jeu jusqu'à la limite de la ligne médiane) et le joueur fautif sera averti ou l'entraîneur refoulé du banc de touche
- Cette règle est déjà mise en place en Ligue sur le championnat U16 R1 à titre expérimental, le but recherché étant de bannir la contestation.

Cette disposition sera présentée à la prochaine Assemblée Générale.

1.5- La Ligue a proposé une réflexion sur l'arbitrage des jeunes par les jeunes et l'arbitrage des seniors par les seniors. Cette réflexion est parvenue à l'ensemble de ses districts et il est demandé à chaque district de l'étudier et éventuellement de la mettre en place comme il le souhaite. Il est rappelé qu'il demeure obligatoire chez les U13. La présence d'un dirigeant accompagnant le jeune à la touche est aussi obligatoire.

Le Président, propose que cette disposition soit expérimentée sur une journée en championnats bi-départementaux U17 et U18 avant la fin de saison. Il charge les responsables (Christophe Pasquet et Patrick Aubard) d'évoquer le sujet avec le District du Cher.

Compte rendu du Comité de Direction de Ligue du 22/02/2022

- Validation des dossiers FAFA :

- o Cluis : accordé
- o Le Poinçonnet : dossier non déposé, financement réservé.
- o Châteauroux stade Michel GUIGNARD : possibilité de déposer un dossier

2- Opération dotation « Survêtement arbitres » :

87 survêtements ont été commandés à notre partenaire équipementier « Marcon Sports + ». ; 82 ont été réceptionnés ; ils seront remis aux arbitres le 12 mars 2022 lors du stage mi-saison en présence de notre équipementier et de la presse.

Les parkas aux observateurs devraient être remises ce même jour.

3- Soirée des partenaires

Une date sera définie fin avril, début mai pour rencontrer l'ensemble des partenaires qui accompagne le District dans ses actions.

4- Autres informations

4.1- Championnat de France Sapeurs -Pompiers national 1

Se déroulera du 26 au 28 mai au CTR

Le District s'associe à cet événement en mettant à disposition des arbitres. Une réunion de préparation se tiendra le 7 ou 8 mars.

Le Comité de Direction autorise l'utilisation du logo du District sur les supports de communication (page Facebook, Instagram, affiche, dossier d'organisation et invitations).

4.2 - Utilisation des véhicules de services

La note de service d'utilisation des véhicules du District a été remise à jour ; les utilisateurs (élus, bénévoles et salariés) devront en prendre connaissance.

4.3 – Activité des Commissions

- Christian GABET : candidature à la Commission de Discipline ; la commission composée de 7 membres est complète. Le Président propose qu'il soit en charge des dossiers en instruction (en collaboration avec Marc Evain), le Comité de Direction entérine cette proposition.

5- Situation du personnel

- Fin du Contrat à Durée Déterminée d'Aniss ZOUALA.

- Proposition d'un CDI accepté, à compter du 1^{er} mars 2022.
- Evolution de l'équipe technique départementale : actuellement composée de deux conseillers techniques, il est nécessaire de recruter un demi-poste (voir un apprenti BEF). Pour ce recrutement sur la saison prochaine, il conviendra de cibler précisément les missions afin de trouver un profil adéquat.

6- Courriers

- Conseil Départemental : accusé de réception de demande de subvention
- Commission Régionale des Délégués : demande organisation réunion le 31/03/2022 au District de l'Indre ; prévoir un buffet pour 12 personnes à midi. Le Comité de Direction donne un accord de principe et charge le Secrétaire Général de l'organisation.
- Dorine DESCHAMPS : demande de stage DUT technique de communication d'avril à juin. Une réponse lui sera adressée.
- Valentin LOUIS : demande de stage de marketing dans le domaine du Sport. Une réponse lui sera adressée.
- FFF : diffusion d'affiches dans le cadre de la responsabilité sociétale de la FFF (action contre le racisme, l'homophobie, octobre rose, mois sans tabac, protection de l'environnement protection des licenciés, téléthon)

7- Etat des licences au 23/02/2022

Le District compte 9881 licences au 22 février 2022. L'objectif des 10 000 licenciés reste possible.

Patrick Champagnat précise qu'il a relancé tous les clubs qui n'avaient pas licencié leurs dirigeants, à minima leurs Président, Secrétaire Général et Trésorier d'une licence « dirigeant » conformément à l'article 30 des Règlements Généraux.

A défaut de régularisation, ils seront amendés.

II - Communications du Secrétaire Général

1- Bénévoles à Clairefontaine les 5 et 6 mars 2022

Rappel des critères :

- Licencié dirigeant depuis moins de 5 ans
- Etre âgé au minimum de 18 ans à la date du 5 mars
- Deux maximum par club

Selon ses critères, le District a souhaité respecter la parité dans le choix des dirigeantes et dirigeants.

Ainsi, sont retenus :

- Mme Christelle MOHAMEDY (VALP 36)
- Madame Amandine VERGER (AS CEAULMONT)
- Madame Patricia PRADEAU (FC LEVROUX)
- Monsieur Nicolas FOUGEROUX (AS ARDENTES)
- Monsieur Jean-Paul DUGENEST (ES SCO)

Programme :

Samedi 5 mars

- Départ au District vers 9 heures
- Arrivée à la Ligue vers 11 heures
- Collation avant départ pour Clairefontaine

- 14 h 00 : arrivée à Clairefontaine / café accueil
- 14 h 30 : présentation du programme par les élus de la LFA
- 15 h 00 – 19 h00 : récupération des chambres – visite du site – animation
- 19 h 30 : apéritif – diner gastronomique

Dimanche 6 mars

- 8 h 00 – 9 h 00 : petit déjeuner
- 9 h 00 – 11 h 00 : conférence / débat
- 11 h 30 : Dislocation

2- Formation initiale des arbitres

10 candidats ont suivi une formation les 15-22 et 29 janvier 2022. 5 candidats ont été retenus à l'examen 29 janvier 2022, un a échoué et 4 n'ont pas pu passer l'examen (ils étaient positif au COVID).

Le Bureau, réuni le 3 février, a validé les 5 arbitres stagiaires suivants :

- Kamel ACHOUAREF (FC Déols)
- Mickaël CHAMPIGNEUX (ES Etretchet)
- Maxime FADY (FC Levroux)
- Matthieu PION (AS Lacs)
- Youssef RHIF (US Ciron)

Les 4 personnes absentes le 29 janvier ont été convoquées le 12 février pour terminer leur formation et passer l'examen. 2 ont été reçus :

- Emilien DUCOUX (USAP)
- Parfait PANZU KATONDI (La Berrichonne Cx)

Un candidat n'a pas été reçu, l'autre candidat n'a pu être présent pour motif personnel

Sur proposition du Secrétaire Général, le Comité de Direction valide les 7 arbitres stagiaires ci-dessus nommés.

3- Organisation de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale des clubs se tiendra le samedi 1^{er} octobre à Ardentes à 9 heures.

4- Travaux District

Des pompes à Chaleur ont été installées dans la salle de réunion et dans les bureaux des salariés (chauffage + climatisation), pour le confort des occupants mais aussi pour limiter la consommation en électricité au District. Les travaux ont été réalisés par l'Entreprise Virard de Châteauroux.

5 – Courriers

- E. Montrésorais : demande arbitres pour tournoi du 17 Avril, transmis à la Commission des arbitres.
- La Vicquoise : demande de récompenser deux dirigeants méritants au club. Après étude de toutes les candidatures, une réponse sera adressée.
- Candidature de Délégué : transmis à Mr Frémont, responsable des délégués de Ligue.

- Patrick BARON fait un point sur l'avancement du prévisionnel 2021-2022 ; les recettes et dépenses sont conformes au vote des clubs lors de la dernière assemblée générale.
- Le trésorier donne connaissance du devis du CTR concernant le stage des arbitres le 12 mars 2022. Le Président indique qu'il a demandé à Antonio Teixeira de revoir la partie location terrain et salles du devis.

IV – Activités des Commissions

1- Commission Sportive

Coupe de l'Indre seniors

Organisation de la finale le 30 avril 20 h 30

Sur demande du Secrétaire Général Cx METROPOLE met à disposition le stade Gaston PETIT le 30 avril 2022.

Un devis a été demandé à la société TOTEM pour la sécurité.

Remise maillots dotation Conseil Départemental aux équipes ayant été le plus loin dans la compétition dans leur niveau respectif ; il a été fait appel au Fair-Play pour départager les équipes.

D1 – SA ISSOUDUN

D2 – US GATINES

D3 – AS INGRANDES (Fair-Play)

D4 - ECL St Christophe (Fair-Play)

D5 - E. Vicq Heugnes

Rappel des dates :

- ¼ de finale : 20 mars 2022 – tirage le 2 mars 2022 au District en direct de Radio France Berry. Les mesures sanitaires étant encore en application, l'invitation est limitée à 2 personnes par club.
Un club est qualifié alors qu'il évolue en D1, et la journée du 20 mars est une date de championnat (le match de D1 est reporté à une date ultérieure).
- ½ finale 17 avril 2022 : acté par le Bureau du Comité de Direction réuni le 3 février 2022 sur une seule journée sur le terrain du club premier tiré

Coupe Legros:/ Coupe Bares

- 20 Mars 2022 : 2^{ème} tour Coupe de District Henri LEGROS et premier tour de la Coupe E. BARES. Compte tenu des impératifs de la compétition, le 2^{ème} tour de la Coupe LEGROS sera tiré intégralement (pas de répartition géographique).
- Les finales pour ces deux coupes sont prévues le 19 juin 2022.

2- Département Jeunes et Technique

2.1 Matthieu GUILLAIN (CTD DAP)

- Présentation du Schéma Développement et Animation des Pratiques.

Le Président indique que ce schéma est la feuille de route de la mandature, et qu'il convient de communiquer auprès des clubs.

- Rassemblement jeunes fin de saison :
Le Comité de Direction entérine les sites suivants :
 - o Finales U13 le 2 avril 2022 : EGC Touvent Cx (stade Guignard)
 - o Finales U11 le 30 avril 2022 : Niherne
 - o Journée Nationale des Débutants le 18 juin 2022 : Arthon
 Le Comité de Direction remercie chaleureusement tous les clubs et l'Amicale des Educateurs pour avoir candidatés aux actions ci-dessus, et transmet leur candidature à la Commission Sportive pour l'organisation des finales des coupes. A ce propos, les clubs de l'ACS Buzancais et l'ES Etrechet se sont portés volontaires pour l'organisation de finales.

- Téléthon : remerciements à l'EGC Touvent Châteauroux et à l'Amicale des Educateurs pour leur participation active.

- Opération avec le Secours Populaire : collecte de jouets sur les derniers plateaux U7 et U9 en décembre 2021. Malgré l'annulation des plateaux en raison des contraintes sanitaires, les clubs ont collecté des jouets ; ils ont été remis au Secours Populaire mi-décembre.

- Le COVID a perturbé également la formation des éducateurs, les dates des modules ont été reculées. De plus, il s'avère qu'il est compliqué de mobiliser nos encadrants après le mois de février. Il apparaît pourtant nécessaire que les encadrants non formés s'inscrivent et prennent des informations sur ces modules

- Stages vacances 2022 : les directeurs de stages ont été nommés
 - o Matthieu GUILLAIN sur les 2 premières semaines
 - o Clément GRILLON sur la 3^{ème} semaine
 Les équipes d'éducateurs qui encadreront les stagiaires sont en cours de constitution.

2.2 Futsal

Valentin RIBOTON – Aniss ZOUALA

- Opération promotion aux 4 Eléments le 1^{er} mars : Réunion des clubs futsal, mise à disposition de la structure des terrains 5 x 5 pour la pratique. Le District offrira le verre de l'amitié.
- Week end 100 % futsal les 19 et 20 février
 - o Samedi matin : accueil des U11F (35 participantes) POUR PRATIQUE 5 X 5 et initiation au Fit Foot ; mise en place d'un atelier féminisation et d'un atelier QUIZZ
 - o Samedi après-midi : finales départementales des coupes U13 – U15 et U18 ; des arbitres officiels ont arbitrés les phases finales (demi-finales et finales)
 - o Samedi soir : tournoi féminin adultes
 - o Dimanche : rencontres Futsal avec des équipes U15 évoluant au 2^{ème} et 3^{ème} niveau départemental.
 Retour très positif sur l'ensemble du week-end.
 Le Président remercie Aniss et Valentin pour l'organisation de cette manifestation ainsi que l'ensemble des éducateurs présents.
 Il est projeté de proposer cette pratique au U17 et U18 (niveau 3) pendant les vacances d'Avril et du Beach Soccer en juin.
 L'objectif est l'organisation d'un championnat U15 et U18 dès la saison 2022-2023.

- E- foot : début la compétition départementale le 28 Février 2022
 Sur proposition de la Commission Football diversifié, le règlement (annexe 2) est adopté.
 La phase finale se déroulera off line (en présentielle). Choix du site : Laser War à Châteauroux (contact pris avec la structure) ou aux 4 Eléments.

18 joueurs inscrits (les joueurs doivent être licenciés avec possibilité de prendre une licence Foot Loisir au District de l'Indre de Football, pour les participants non licenciés dans un club)

2.3- Football féminin

Finales coupes féminines : sur proposition d'Aniss, le Challenge CAUTINAT se tiendra en lever de rideau de la finale de la Coupe de l'Indre. En début d'après-midi, les licenciées U11 et U13 participeront à un rassemblement. Un appel aux clubs pour organiser cette journée sera déposé sur le site internet du district, avec un cahier des charges à respecter.

Projet de création d'un championnat spécifique U11F sur la saison prochaine.

2.4 – Intervention de Yann Le Strat

- Réunion en visio-conférence sur le foot des seniors le 24 février 2022
- On constate que les inscriptions aux modules de formation sont insuffisantes. Or, beaucoup d'équipes jeunes ne sont pas encadrées par un éducateur formé. L'amicale des éducateurs s'inscrit dans le principe de la FFF « 1 équipe, 1 éducateur ». Ainsi, l'amicale propose que les clubs en infraction soient amendés du coût du module de formation pour la catégorie concernée. Ce montant sera restitué au club, s'il inscrit son dirigeant à la formation.

Le Président propose, qu'un état des éducateurs par club soit effectué puis de porter à l'ordre du jour du prochain Comité de Direction un projet.

3- Commission de féminisation

Sophie CARTERON

- Réunion de la Commission départementale le 25.01.2022 en visio-conférence pour organiser le week-end 100% futsal et préparer la journée de la femme le 8 mars. Portrait d'une femme active dans le département par mission (arbitre, accompagnatrice équipe, dirigeante, déléguée...) et article de presse pour évoquer les missions de la féminisation. Prochaine réunion le 13 avril 2022.
- Réunion de la Commission Régionale le 26 Février 2022 : Sophie et Brigitte Jeanneton participeront.
- Semaine du 7 au 12 mars : la ligue du Centre fera un portrait sur toutes les présidentes des clubs les articles concernant les clubs de l'Indre seront relayés sur le site internet et la page Facebook.

4- Commission des arbitres :

- Remerciements pour l'opération 1 arbitre, 1 survêtement
- Recrutement des arbitres : on constate une perte de 30 arbitres en moyenne par an alors que le recrutement est d'environ 15 arbitres. Il faut réactiver la commission de promotion de l'arbitrage et mettre en place une cellule qui préconisera un plan de recrutement (toutes les pistes seront à étudier). Le président rappelle que des chargés de mission sur l'arbitrage ont été récemment mis en place. Après concertation, une cellule composée des clubs de la conférence des Présidents, de la commission des arbitres et des membres élus sera mise en place. Faouzi JAWADI est chargé d'organiser cet échange. Plusieurs membres du Comité de Direction s'interrogent sur le rôle des conseillers techniques régionaux en arbitrage. Sur ce point précis, le Président indique que les CTRA sont associés pour les missions de recrutement et fidélisation des arbitres.

V – Autres Interventions

- Patrick CHAMPAGNAT

Séminaire des Présidents des Commissions Départementales et Régionales des Terrains et Installations sportives les 16 et 17 Mars à Clairefontaine.

- Joël Leblanc

Recrutement de Guillaume Villemonais, en tant que manager des moyens généraux, au CTR sous la responsabilité de Maxime MALDENT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h10. Prochaine réunion le mercredi 6 avril 2022.

Le Président
Marc TOUCHET



Le Secrétaire Général
Jacques BREJAUD

